

# Récepteur RF

Le récepteur RF a été conçu pour vous apporter confort et économie d'énergie. Il permet de transmettre au convecteur les ordres de programmation provenant du programmeur RF. Grâce au programmeur RF, vous pouvez gérer jusqu'à 3 zones de chauffage. Les 6 ordres gérés par le récepteur sont : Confort, Eco, Eco - 1°C, Eco - 2°C, Arrêt, Hors-gel.



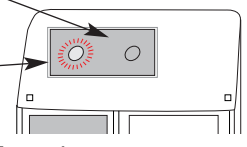
## Présentation du produit

Le récepteur RF possède un bouton poussoir de configuration servant à :

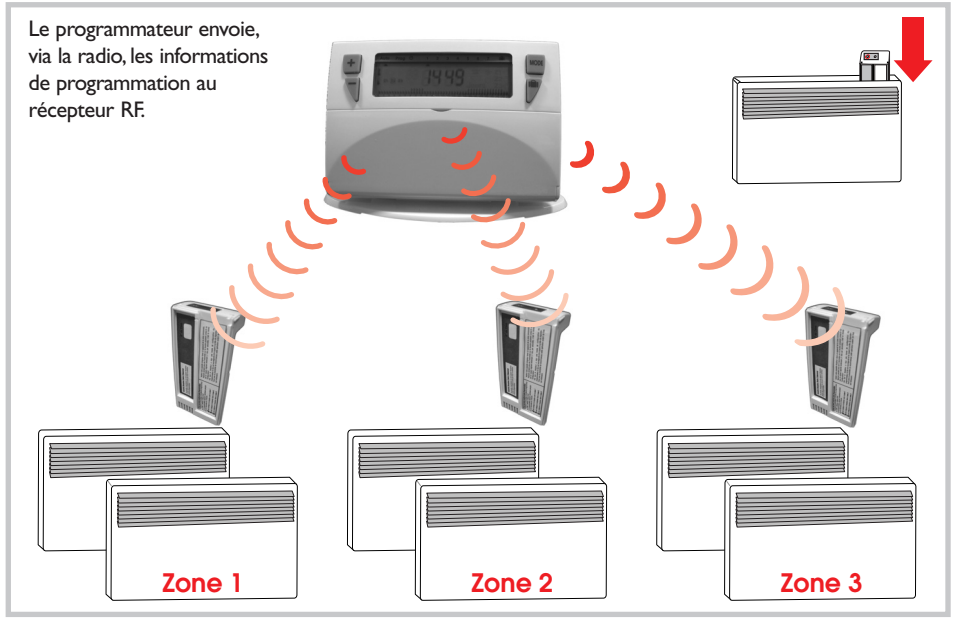
- établir les liens avec le ou les programmeurs.
- sortir du mode **établissement de liens**.
- effacer tous les liens.

Le voyant lumineux :

- lorsqu'il est éteint : il indique que le récepteur n'a pas encore été configuré.
- lorsqu'il clignote 1 fois par seconde : il confirme l'entrée dans le mode **configuration**.
- lorsqu'il est allumé : il indique que le produit est configuré.
- lorsqu'il clignote 10 fois par seconde : il indique un défaut de fonctionnement (voir paragraphe **Dysfonctionnements**).



## Principe de fonctionnement



## Mise en œuvre

Simple à installer, le récepteur n'a pas besoin de pile pour fonctionner. Commuter le sélecteur de fonction du radiateur sur **PROG**. Une fois mis en place dans son logement, le récepteur RF est prêt à fonctionner.

## Caractéristiques techniques

- Alimentation : 230V +10% -15% 50Hz
- Consommation : 50mA max. (fil pilote inclus)
- Fréquence de réception : 433,92 MHz
- IP : 24 (récepteur dans le radiateur)
- Classe d'isolation : II



## Dysfonctionnements

- Lorsque que le voyant est éteint, il indique que le récepteur n'est pas configuré.
- Lorsque le récepteur RF ne reçoit pas d'ordre de la part d'un programmeur pendant 4 heures consécutives, le voyant se met à clignoter rapidement (10 fois par seconde) pour indiquer un défaut de fonctionnement. Le récepteur envoie alors l'ordre **HORS-GEL** au radiateur jusqu'à la prochaine réception.
- Lorsque le récepteur est soumis à une coupure de courant de plus de 200 ms, il passe mode **HORS-GEL** jusqu'à la prochaine réception valide. Il garde en mémoire la configuration enregistrée.
- Il se peut que lors d'une coupure de courant le récepteur perde ses données de configuration. Le voyant est alors éteint pour indiquer qu'il n'est plus configuré. Reportez-vous au paragraphe **Etablissement d'un lien avec un programmeur** pour rétablir les liens perdus.

## Etablissement d'un lien avec le programmeur

Etablir un lien entre le programmeur et un récepteur permet de lier les deux appareils. C'est en faisant ce lien que s'effectue l'appartenance du récepteur à la zone souhaitée (1,2 ou 3).

! Si un lien a déjà été établi, il faut tout d'abord l'effacer en appuyant pendant plus de 10 secondes sur le bouton poussoir (voir paragraphe **Effacement du lien**).

### • Sur le récepteur :

Appuyez pendant plus de 3 secondes sur le bouton poussoir. Lorsque le voyant clignote lentement (1 fois par seconde) vous pouvez relâcher le bouton, vous êtes dans le mode **configuration**.

### • Sur le programmeur :

Positionner le commutateur à l'arrière du programmeur sur **CONF**.



L'afficheur indique Conf.

Appuyez maintenant pendant plus de 3 secondes :

- sur la touche + du programmeur pour configurer le récepteur dans la zone 1.
- sur la touche - du programmeur pour configurer le récepteur dans la zone 2.
- sur la touche **MODE** du programmeur pour configurer le récepteur dans la zone 3.

Dès que le récepteur RF a reçu une trame de configuration du programmeur, le lien est sauvegardé, le voyant s'arrête de clignoter pour indiquer que le lien est établi.

### Remarques :

- Vous pouvez sortir à tout moment du mode **Configuration** en faisant un appui court (moins de 3 secondes) sur le bouton poussoir du récepteur.
- Si le récepteur ne reçoit pas de trame de configuration au bout de 10 minutes, il sort du mode **Configuration**.
- Une étiquette placée sur le produit est mise à votre disposition pour y inscrire le numéro de la zone d'affectation du récepteur (ex : Zone 1).

## Effacement du lien

Pour effacer le lien enregistré dans la mémoire du récepteur :

- Appuyez pendant plus de 10 secondes sur le bouton poussoir.
- Le voyant clignote d'abord lentement, maintenez l'appui.
- Au bout de 10 secondes le voyant s'éteint.
- Vous pouvez alors relâcher le bouton, le liens a été effacé de la mémoire du récepteur RF. La sortie passe en mode **Hors-gel**.



## Dérogation manuelle

Il est possible à tout moment de forcer un radiateur dans l'état souhaité.

Pour cela, commuter le sélecteur de fonctions du radiateur sur :

- **CONF** pour être en mode Confort permanent.
- **ECO** pour être en mode Eco permanent.
- **HORS-GEL** pour être dans le mode Hors-gel permanent.
- **ARRÊT** pour arrêter le radiateur.

Pour annuler une dérogation manuelle permanente, commuter le sélecteur de fonctions du radiateur sur le mode **PROG**. La dérogation n'est effective que sur le radiateur où a été réalisée l'opération. Répéter l'opération sur chaque radiateur souhaité.

## Conditions de garantie

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

### ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

### CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.



**Bon de garantie**

**Cachet du vendeur**

Type : .....

Puissance : .....

Date de fabrication : .....

Date de mise en service : .....

Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner satisfaction.

Service Après Vente : 8 rue Louis Ampère – 02930 LAON